



## Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 18 février 2010)

**Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI)** : Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire de l'ONUCI.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, YJ Choi, maintient les contacts étroits avec tous les protagonistes du dossier ivoirien pour s'assurer que le pays sortira de l'impasse actuelle sans conséquences préjudiciables au processus de paix.

C'est dans cette perspective que le Chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a énoncé trois principes cardinaux pour que les progrès réalisés grâce aux efforts et aux sacrifices de tous soient consolidés et que la dynamique électorale demeure intacte.

Le premier principe cardinal, c'est la préservation des acquis y compris la liste électorale provisoire. Le deuxième principe, corollaire du précédent, a trait à la publication rapide de la liste électorale définitive qui permettra de mieux voir l'horizon électoral.

Quant au troisième principe, il est une impérieuse nécessité et concerne la priorité à accorder au calme et à la sérénité dans l'approche ainsi que dans le règlement de la situation que nous traversons. C'est la nécessité de cette donne préalable qui conduit M. Choi à multiplier les appels à la retenue et à la raison qui sont les meilleures compagnes dans les périodes politiques cruciales.

Convaincu que les éléments de ces trois principes sont intrinsèquement liés dans le processus électoral, le Chef de l'ONUCI poursuivra ses initiatives tous azimuts pour que le sens du compromis et les vertus du dialogue prévalent sur l'émotion et la passion en cette étape décisive pour le peuple de Côte d'Ivoire. Dans le même élan, l'ONUCI va renforcer son soutien dans le cadre de l'Accord Politique de Ouagadougou, conformément à son mandat et à ses ressources.

Je vous remercie mesdames et messieurs. Voilà très brièvement ce que j'avais pour vous s'il y a des questions sur cette introduction ou sur d'autres questions relatives au mandat et à la mission de l'ONUCI, je suis à votre disposition.

**Etienne Aboua (Demain)** : *L'ONUCI n'avait-elle pas la possibilité d'anticiper sur tous ces événements en menant une enquête sur les cas de fraude dont parlait*

***le camp présidentiel ? On sait que M. Mambe Beugre, au cours d'une conférence de presse, a demandé l'enquête interne de l'ONUCI.***

HT : Il est très difficile après un évènement de dire si on n'aurait pas pu, tout comme il est facile de dire si on avait fait ceci, on n'aurait pas eu cela. Pour en arriver précisément à votre question sur l'enquête interne, elle a été demandée par le Premier ministre ivoirien. L'ONUCI a saisi les autorités qui l'ont mandaté ici. Ces autorités ont émis un avis fondé sur des raisons précises et qui ne permettaient pas de faire l'enquête interne telle que demandée par le Premier ministre ivoirien. C'est ce qui a été répondu. Maintenant quel est l'impact de cette réponse sur le processus électoral ou quel aurait été l'impact d'une attitude de l'ONUCI sur le processus électoral ? Il est très difficile à dire. Cela dit, il ne faut pas perdre de vue les méthodes d'enquête que les Nations Unies initient dans les pays. Il ne faut pas perdre de vue également que c'était un élément qui n'avait pas été porté à la connaissance de l'ONUCI au moment où ces initiatives étaient prises au niveau de la Commission Electorale Indépendante. Il était difficile, il est toujours difficile même de savoir exactement ce qui s'est passé. Et jusqu'au moment où nous parlons, il est très difficile de savoir ce qui s'est exactement passé. Sans compter la longueur qu'une telle initiative aurait peut-être provoquée. Donc pour toutes ces raisons, c'est très difficile pour l'ONUCI de mener une enquête, de produire les résultats sans être sûre même que ces résultats seraient acceptés par tous. Parce que lorsque vous menez une enquête sur un sujet précis, il faut que tous les protagonistes aient la même vision et acceptent d'accueillir les résultats de votre enquête avec les mêmes dispositions, j'allais dire même avec les mêmes prédispositions. Donc pour des raisons politiques, logistiques et peut-être même diplomatiques, il était difficile de mener cette enquête et de respecter le chronogramme électoral tel qu'il avait été annoncé au moment de la réunion du CPC le 3 décembre dernier à Ouagadougou.

***Bamba Souleymane, (Quotidien Notre heure) : Bonjour Messieurs et dames J'aimerais avoir l'opinion de monsieur le représentant sur la question des troubles qui se déroulent en ce moment à Abidjan. Et qu'est-ce qu'il répond à ceux qui prétendent qu'il y a un coup d'Etat en préparation ?***

**H.T. :** D'abord je peux vous dire que l'ONUCI ne prépare pas de coup d'Etat. Ce n'est pas sa vocation, ce n'est pas la raison de sa présence ici. Et puis nous ne sommes pas en mesure d'expliquer les troubles qui sont initiés par des organisations bien précises. En revanche, ce que je peux faire, c'est d'appeler au calme et à la sérénité comme je l'ai dit dans mon introduction parce que c'est quand c'est difficile qu'il faut garder sa lucidité, c'est quand la situation paraît trouble qu'il faut faire prévaloir la raison. C'est convaincus de cette réalité que nous appelons toutes les parties à ne pas entreprendre des actes ou à ne pas poser des actes qui pourraient compromettre une situation déjà très sérieusement fragile. Au contraire, nous appelons au dialogue pour pouvoir dépasser la période actuelle qui est cruciale, qui est décisive pour le devenir du processus électoral. N'oublions pas qu'il y a eu des gains considérables en ce qui concerne le processus électoral et nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de perdre tous ces gains. Encore une fois, nous appelons au calme et à la sérénité et nous comptons sur les Ivoiriens pour que cet appel soit entendu et qu'on dépasse la situation actuelle sans grande conséquence, si je puis dire, néfaste pour le processus de paix et en particulier pour le processus électoral. Voilà. Apparemment il n'y a plus de questions. Merci de votre présence et à jeudi prochain.

\*\*\*\*\*

***Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:***

Hamadoun Touré, Porte-parole,

Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320

Email: [hamadoun@un.org](mailto:hamadoun@un.org).

<http://www.onuci.org>